



## BULLETIN MUNICIPAL N° 3 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL

### L'EDITO

L'année 2014 se termine et, il faut bien reconnaître que, sur le plan extérieur, l'avenir ne se présente pas sous les meilleurs auspices. La barbarie islamiste se développe à une vitesse vertigineuse, faisant des milliers de victimes chrétiennes au moyen orient, dans la quasi indifférence de nos élites et de nos journalistes.

Sur le plan intérieur, nous ne sommes pas à l'abri de cette folie meurtrière menaçant notre démocratie.

Dans ce climat d'incertitude s'ajoute la décision du gouvernement jamais avare de réformes toujours plus surprenantes (pour rester poli) les unes que les autres sur la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales et, tout particulièrement, aux communes.

Entre 2014 et 2017 cette situation engendrera de véritables effets récessifs pour notre économie locale et, par ricochet, nationale sans pour autant diminuer d'un euro les dépenses pharaoniques de l'Etat.

Il va falloir faire **plus** (exemple la réforme des rythmes scolaires) avec **beaucoup moins** transmettant ainsi à nos communes au travers de la fiscalité locale la variable d'ajustement du déficit de l'Etat.

Malgré cela, je voudrais rester optimiste, c'est dans ma nature, pour cette nouvelle année, car comme le dit le proverbe, l'optimiste a inventé l'avion et le pessimiste le parachute. Le journaliste Guillaume ROQUETTE ajoute à ce proverbe que les deux trouvailles se sont révélées utiles, mais pas dans les mêmes proportions. Je partage son avis.

Je vous souhaite une excellente année 2015 à vous et à vos proches.

Bonne lecture.

**Bernard GIRE**

### Sommaire

*L'édito, les réunions du Conseil: page 1*

*Les réunions du Conseil (suite): page 2 et 3*

*Noël des anciens et des enfants: page 4*

*Situation financière, La sécurité des enfants d'abord, Bon à savoir, Il nous a quitté: page 5*

*Etat civil, A lire, Détente, infos pratiques: page 6*

### REUNIONS DU CONSEIL

#### Séance du 31 octobre 2014 :

A l'ouverture de la séance le Maire fait part au Conseil de la démission de Martial SELLE en date du 27 Octobre 2014.

#### **Les coupes:**

Comme suite au dernier Conseil du 19 septembre, le Maire a proposé une réunion de travail le 29 septembre à 14h00 à la salle de réunion de la mairie avec les membres de la commission « BOIS » (Martial SELLE et Laurent FRECHIN), les garants (Martial SELLE, Jean COLOMBAIN et Christian CHAMPLDY) et le représentant de l'ONF (Frédéric PARDON) afin de déterminer les coupes à réaliser. Il a été décidé des coupes suivantes: 4, 4RD, 7, 11 et 12. Cette décision a été portée à la connaissance du Conseil.

#### Décision du Conseil: unanimité

#### **L'affouage:**

Parcelles 5 et 6 auxquelles est rajoutée la parcelle 24 qui sera gratuite mais obligatoire pour tous les affouagistes (contribution à son nettoyage) et parcelle 18 sur laquelle il reste quelques stères de branchage.

#### Décision du Conseil: unanimité

**Prix du stère:**

5,50 € pour le bois à fabriquer

160,00 € pour le bois fabriqué (par lot de 5 stères). Attention si le nombre d'affouagistes n'est pas suffisant cette solution ne sera pas retenue.

**Décision du Conseil:**

8 voix « pour » à 5,50 € et / proposition à 6,00 € (Jean COLOMBAIN)

**Unanimité pour le prix du lot de 5 stères fabriqués.**

**Les garants:**

Patrice BILLARD, Christian CHAMPLOY et Alain PETITCOLIN sont nommés garants à compter de ce jour.

**Compte-rendu des commissions:**

- **Commission SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux de Breuches)** rapporteur: Micheline DIZIAIN

Une nouvelle station pour un coût de 1.200.000,00 € va voir le jour en 2015. Le montant des subventions est de l'ordre de 60%. Par ailleurs une étude est en cours sur l'état des canalisations.

- **Conseil Syndical de l'école** rapporteur: Micheline DIZIAIN

Pose d'une plaque inaugurale (coût 400,00 €). Travaux électriques à prévoir (devis demandés). Tableau numérique à revoir. Problème d'acoustique: budget prévu 25.000,00 €, subvention 4.500,00 €. Frais d'attente sur le transport des enfants (réforme scolaire): coût 2.700,00 € à charge de la Communauté de Communes. Contrat de travail renouvelé pour Madame PERNOT (assistante de la maternelle).

Dépenses totales prévues pour l'école: 43.000,00 € dont 13.000,00 € pour Brotte soit 704,00 € par enfant.

- **Conseil d'école** rapporteur: Micheline DIZIAIN

Nombre d'élèves 64 dont 18 pour Brotte. Les points suivants ont été abordés: plan sécurité, règlement intérieur et projets d'école (sorties culturelles et sportives), demande de subventions pour Noël, ventes de fleurs, de sapins et de photos de classe pour dégager des fonds.

Autres demandes formulées: grillage de protection pour couvrir la citerne de gaz, râtelier pour vélos et disparition des moisissures.

- **SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département)** rapporteur: Jean COLOMBAIN

Les points abordés furent nombreux. Seuls ont été retenus l'éclairage public à LED, objet de notre demande de subvention et le projet d'installation de bornes de recharge pour voitures électriques financées par l'ADEME et la région. Ces bornes seront installées, en majorité, dans les stations services.

**Assainissement:**

Le tarif pour l'année 2015 sera de 1€ par m3. Une redevance fixe sera appliquée par logement.

**Équipement de sécurité pour la route communale:**

Concerne la route de Baudoncourt. Une demande de renseignements complémentaire est en cours sur des ralentisseurs.

**Tarifs location de la salle communale:**

Applicable à compter du 1er janvier 2015

	Journée	Week-end
Habitants du village	45 € avec vaisselle	60 € avec vaisselle
	30 € sans vaisselle	55 € sans vaisselle
Extérieurs	60 € avec vaisselle	85 € avec vaisselle
	55 € sans vaisselle	80 € sans vaisselle

La consommation d'électricité sera facturée 0.20 € le kWh.

**Décision du Conseil: unanimité****Nomination du titulaire et du suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées):**

Titulaire: Bernard GIRE

Suppléant: Nicolas MORENS

**Décision du Conseil: unanimité****Questions diverses:**

- **Sécurité « bus scolaire »:** le Maire a demandé à Jocelyne CHAMPLOY d'assurer cette mission à raison d'un quart d'heure par départ et par arrivée du bus scolaire (voir l'article ci-après).

**Décision du Conseil: unanimité**

- **Panneaux « Parking »** pour inciter les automobilistes à se garer, notamment les jours d'affluence (événements), sur la place du lavoir. Un devis sera proposé au prochain conseil.

\*\*\*\*\*

**Séance du 12 novembre 2014 :**

Cette séance a été consacrée uniquement au choix des fournisseurs dans le cadre de l'assainissement.

**Contrôle du réseau:**

Nous avons reçu deux propositions, la société **SORELIFE** pour un montant de 11.414,00 € HT et la société **SARP** pour 9.256,00 € HT. Le choix s'est porté sur **SARP**.

**Décision du Conseil: unanimité****Maître d'œuvre:**

Nous avons reçu sept offres, **EVI** pour 23.890,00 € HT, **NALDEO** pour 45.072,40 € HT, **IRH** pour 29.350,00 € HT, **BEREST** pour 21.307,20 € HT, **JdBE** pour 23.470,00 € HT, **cabinet MERLIN** pour 42.069,00 € et enfin **BEJ** (cette dernière offre a été écartée car hors sujet). Le choix s'est porté sur **EVI** dont le critère « prix » n'était pas forcément le mieux placé mais dont le critère « technique » était le plus pertinent.

**Décision du Conseil: unanimité**

*Suite page 3*

## ***NOEL DES AINES***

Le 14 décembre 2014 à partir de 12h00 tous les anciens de notre commune ont été conviés à un repas suivi d'un cadeau offert par le « Père Noël » dans une ambiance particulièrement festive.



Le Maire a tenu à remercier tous les participants pour leur présence. Seules huit personnes manquaient mais elles ont toutes été rencontrées ou contactées par le Maire et ont donc été excusées.



Cette manifestation a été organisée par le groupe de travail composé d'Elise NOIR, Micheline DIZIAIN et Bernadette GIRE qui n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte pour servir d'excellents petits fours réalisés par leurs soins accompagnés d'une soupe champenoise particulièrement appréciée.



La manifestation a été clôturée par une coupe de champagne offerte par le Maire et le bout de la salle s'est transformé en piste de danse où Annie LAURENT et Annie GAUDIN nous ont fait une démonstration magistrale de leur maîtrise en matière de danse.

**Note du Maire :** il possède la preuve et peut faire une copie du film sur demande... qu'on se le dise !

## **Séance du Conseil (suite) du 19 décembre 2014 :**

A l'ouverture de la séance le Maire fait part au Conseil des démissions de Laurent FRECHIN en date du 26 novembre 2014 et d'Isabelle COLLIGNON en date du 2 décembre 2014.

### **Redevance assainissement:**

La redevance pour l'année 2015 est fixée comme suit:

- une somme forfaitaire de 20 € par local ou logement
- une facturation de 1 € par m<sup>3</sup> consommé
- une taxe pour modernisation des réseaux de collecte (tarif fixé par l'Agence de l'Eau).

La redevance sera appelée en deux fois:

- au 1er mai comprenant les 10 € de forfait + 1 € par m<sup>3</sup> basé sur la moitié des m<sup>3</sup> consommés sur l'année N-1
- au 1er novembre comprenant les 10 € de forfait + 1 € sur la consommation enregistrée au cours de l'année N déduction faite de l'acompte versé en mai.

### ***Décision du Conseil : unanimité***

#### **Prêt de la CDC pour les travaux des logements de la cure:**

La CDC nous a donné son accord pour la somme de 33.510,00 €. avec 3 échéanciers possible (8, 9 ou 10 ans), la subvention du Conseil Général serait de 3.319,00 € sous réserve d'acceptation.

### ***Décision du Conseil : unanimité pour 8 ans***

#### **Réaménagement des horaires de travail de Christine FOUILLET:**

A compter du 1er avril 2015, le temps de travail de Christine FOUILLET sera augmenté de 3h30 par semaine afin de faire face à un surcroît d'activité.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie, à compter du 1er avril 2015, seront les suivants: tous les lundis de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 et tous les mardis de 15h00 à 17h00.

### ***Décision du Conseil : unanimité***

#### **Affouage:**

Le Maire communique au Conseil les règlements d'affouage pour les parcelles 5, 6, 18 et 24 et une proposition de sous-traitance pour l'élaboration des lots (affouage 2015).

### ***Décision du Conseil : unanimité***

#### **Déneigement:**

L'adjoint au Maire, Nicolas MORENS, informe le Conseil d'une proposition de convention entre la commune d'Ehuns et les communes de Brotte, Betoncourt et Visoncourt afin de mettre à la disposition de ces 3 communes la lame de déneigement dont Ehuns est propriétaire contre une redevance annuelle de 60 € par commune.

Cette lame sera utilisée par le GAEC GEIGER dans le cadre du déneigement pour un prix de 74 € HT de l'heure pour la période 2014/2015.

**Décision du Conseil :****1 contre (Jean COLOMBAIN)****3 Abstentions (Elise NOIR, Jean-Luc LAURENT et Micheline DIZIAIN)****3 pour (Nicolas MORENS, Bernadette GIRE et Bernard GIRE)****Abattement de 10% sur la taxe d'habitation:**

A la demande d'un administré handicapé, le Maire a sollicité le Conseil pour avoir la possibilité, par délibération prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis, d'instituer un abattement de 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune au profit des personnes handicapées, infirmes ou invalides.

**Décision du Conseil : unanimité****Point sur l'éclairage public:**

Le SIED a confirmé le montant de la subvention accordée, à savoir: 15.337,42 € pour un montant de 20.684,00 € H.T d'investissement.

**Comptes 6232 « fêtes et cérémonies »:**

La trésorière a demandé de prendre une délibération listant l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies.

**Décision du Conseil : unanimité****Signature de l'avenant au contrat d'assurance du personnel:**

Le taux passe de 6.70 % à 7.70 %. Compte tenu de cette augmentation le Maire indique qu'il reverra le contrat dans le courant du second semestre.

**Décision du Conseil : unanimité****Démoussage du toit de la salle des fêtes et démontage du toit en éverite du vestiaire du stade:**

Une proposition a été retenue pour un montant de:

- 510,00 € HT pour démousser et traiter les toits de la salle des fêtes et de la distillerie

- 2.200,00 € HT pour démonter le toit du vestiaire dans les règles de l'art

**Décision du Conseil : unanimité****Assiette des coupes supplémentaires:**

Le Maire fait part au Conseil de son inquiétude quant à l'insuffisance de recettes eu égard aux augmentations des dépenses liées à l'assainissement et demande au Conseil de se prononcer pour des coupes supplémentaires notamment sur les parcelles 2 et 28 comme elles étaient prévues par l'ONF.

**Décision du Conseil : unanimité****Dossier Assainissement:**

Le Maire indique au Conseil qu'il a signé un compromis d'achat de parcelles en vue de la construction de la station.

Un nouveau point sera fait lors du prochain Conseil début 2015.

**NOEL DES ENFANTS**

C'est le 20 décembre 2014 à partir de 15h00 dans l'église qu'a eu lieu le Noël des petits. Pas moins de 34 enfants accompagnés de frères et sœurs, de parents et parfois de grands-parents ont rejoint l'église pour attendre le Père Noël.



Dès son arrivée Père Noël a distribué des bonbons, des papillotes et des clémentines en pénétrant dans l'église et a procédé ensuite à la distribution des jouets.



Une séquence photos a eu lieu afin de fixer sur la pellicule cette agréable cérémonie.

Celle-ci s'est clôturée par un copieux goûter offert par la Mairie avec la participation de l'association « Amicale Brot-taise ».

Encore bravo au groupe de

travail du Conseil et à Marie Josée GRANDJEAN, à Sylviane CLEMENT, à Pascal FOUILLET, à Josette GARNIER et à Joseph FRANC qui n'ont pas ménagé leur peine pour cette excellente organisation.



Crédit photo: Cdiscount

